



Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Distr. générale
27 octobre 2011
Français
Original: anglais

Treizième session
Doha (Qatar)
21-26 avril 2012

Groupe des pays les moins avancés **Exposé de position**

I. Contexte

1. La treizième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement revêt une importance particulière pour le Groupe des pays les moins avancés (PMA). En effet, elle suit la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, tenue à Istanbul, et elle intervient également à un moment où le Programme de Doha pour le développement est dans l'impasse, où les craintes d'une récession à double creux sont grandes et où le monde est aux prises avec les problèmes liés aux crises alimentaire et énergétique et aux changements climatiques. Comme de coutume à Doha, le Groupe espère que la session de la Conférence ouvrira la voie à une action collective de la communauté internationale en faveur d'un nouveau consensus sur l'élaboration d'un programme de développement juste et complet, qui réponde aux besoins, aux aspirations, aux priorités et aux préoccupations des PMA. Le Groupe des PMA voit dans la treizième session de la Conférence l'occasion pour la CNUCED de réfléchir au rôle qu'elle aura à jouer dans le futur et à la manière dont elle peut le mieux contribuer à la réflexion sur le développement. Cette session est aussi l'occasion de parvenir à un consensus sur l'orientation du développement après la crise économique mondiale. L'Accord d'Accra constitue pour la treizième Conférence une base solide sur laquelle s'appuyer pour décider des modalités d'action en vue de promouvoir une mondialisation centrée sur le développement.

2. Il ressort de l'évaluation d'ensemble de la mise en œuvre du Programme d'action de Bruxelles que les objectifs spécifiques de ce programme n'ont pas été pleinement atteints: la création d'emploi et la réduction de la pauvreté n'ont guère progressé. De plus, dans de nombreux PMA, la transformation structurelle a été très faible et la vulnérabilité de ces pays aux chocs externes n'a pas diminué. Les examens menés aux niveaux international, régional et national ont montré que les PMA devaient mieux s'appropriier le Programme d'action et en prendre les commandes, mais aussi que celui-ci devait être mieux intégré dans les stratégies d'aide et de développement et les stratégies commerciales des partenaires de développement pour assurer la cohérence des politiques et le succès de leur mise en œuvre. Certains demandent que les stratégies de croissance tirée par les exportations soient complétées par des politiques qui mettent l'accent sur les capacités de production nationale, la diversification, l'investissement, le développement des infrastructures, les moyens technologiques et les capacités du secteur privé des PMA afin

de susciter une croissance économique renforcée et durable, partagée et équitable et de favoriser la transformation structurelle. Il n'est donc manifestement plus possible de «faire comme avant»; un changement de modèle s'impose pour stimuler la transformation structurelle et la diversification économique des PMA.

3. Pour les PMA, l'heure est aux transitions. Il y a eu la transition du Programme d'action de Bruxelles au Programme d'action d'Istanbul. Beaucoup de PMA, hier le théâtre de conflits, sont aujourd'hui engagés dans des processus de transition pacifique vers la démocratie. Le modèle de développement suivi jusqu'à présent est mis en question, tout comme la suprématie des forces du marché. La déréglementation effrénée est dénoncée comme une erreur coûteuse, tous gouvernements confondus. Des voix s'élèvent pour demander le renforcement du rôle de l'État afin de corriger les imperfections du marché, au vu des nombreuses et profondes incidences de la crise économique mondiale sur le développement. De plus, les populations exercent une pression considérable sur les ressources naturelles.

4. Les changements climatiques sont désormais une réalité: vagues de chaleur, périodes de sécheresse intense, graves inondations et tempêtes qui ravagent tout sur leur passage. Selon des études récentes, le risque de voir éclater un conflit augmente de 50 % dans un pays en proie à la sécheresse et aux pénuries alimentaires, et c'est là une raison supplémentaire de redouter les effets dévastateurs des changements climatiques. Ces études indiquent aussi que, selon l'indice de gouvernance, 16 PMA se trouvent dans la zone critique et la plupart des autres, dans la zone dangereuse, ce qui donne à penser que les PMA ont impérativement besoin d'aide pour renforcer leurs institutions et leurs services publics et pour distribuer les dividendes du développement à leur population et éviter une défaillance de l'État.

5. Les PMA sont aux prises avec une succession de crises économiques mondiales dont ils ne sont pas responsables. Pour en sortir, les pays développés appliquent des politiques qu'ils ont tout fait pour empêcher le monde en développement d'appliquer, notamment les politiques anticycliques et l'intervention directe accrue de l'État dans l'économie.

6. Le fait que 20 % de la population mondiale continue de détenir 85 % des richesses, tandis que 80 % des habitants de la planète se partagent les 15 % de richesses restantes est un défi pour la communauté internationale. Dans le monde interdépendant où nous vivons, il est impossible de continuer de réserver le développement à quelques-uns aux dépens d'une majorité sous-développée. L'équité devrait donc demeurer un principe directeur.

7. La recherche de solutions à ces nombreux problèmes exige une coopération mondiale sans précédent, fondée sur des engagements et une détermination politiques; le Groupe des PMA attend de la treizième session de la Conférence qu'elle apporte une véritable contribution à cette démarche.

8. Il se trouve qu'en 2014, la CNUCED célébrera son cinquantième anniversaire; le Groupe des PMA estime que cet événement est pour l'organisation une occasion qu'elle ne doit pas laisser passer de contribuer à mettre l'accent sur le développement et sur les activités de l'ONU dans ce domaine, et de réfléchir à l'action encore à mener, à la manière dont elle peut y contribuer et, également, à l'orientation qu'elle souhaite prendre. Cet anniversaire devrait aussi être l'occasion de tirer les leçons du passé et, en s'en inspirant, d'élaborer une approche plus efficace du développement. Lorsque la CNUCED se réunira pour la quatorzième session de la Conférence, le délai imparti pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) aura expiré. L'examen à mi-parcours de la mise en œuvre du Programme d'action d'Istanbul aura lieu en 2015. D'où l'importance de la treizième session de la Conférence.

9. Le Groupe des PMA considère que, dans les délibérations en cours à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), l'ensemble des mesures en faveur des PMA – application sans réserve de l'accès aux marchés en franchise de droits et hors contingent, règles d'origine correspondantes, dérogation à la clause de la nation la plus favorisée (NPF) pour les services et «avancées» concernant le coton – devrait faire l'objet d'un accord en vue de résultats rapides à la huitième Conférence ministérielle prévue en décembre. Cet ensemble de mesures constituera un message important adressé par la communauté internationale qui s'est engagée à soutenir les PMA en permettant à la moitié d'entre eux de répondre au critère de reclassement d'ici à 2020. L'obtention de résultats rapides en décembre 2011 est jugée indispensable à tout progrès de la communauté internationale vers la mise en œuvre du Programme d'action d'Istanbul.

10. Dans le Programme d'action d'Istanbul (par. 156), la CNUCED est priée de «continuer de s'attaquer aux problèmes rencontrés par les pays les moins avancés en conduisant une action de renforcement du consensus intergouvernemental, notamment au sein du Conseil du commerce et du développement, et [de] contribuer également à la mise en œuvre du Programme d'action dans le cadre de l'assistance technique qu'elle fournit à ces pays. La capacité institutionnelle de la CNUCED en matière de recherche et d'analyse des questions qui intéressent les PMA devrait être maintenue à cette fin».

11. Le Groupe des PMA accueille avec satisfaction les conclusions concertées adoptées récemment par le Conseil du commerce et du développement de la CNUCED à sa cinquante-huitième session (TD/B/58/SC.I/L.2) dans lesquelles il «demande instamment à la CNUCED de continuer ... de traiter les problèmes de commerce et de développement des PMA, notamment en intégrant les dispositions pertinentes du Programme d'action d'Istanbul dans les activités du secrétariat et dans son mécanisme intergouvernemental, avec une coordination interdivisions et un mécanisme de suivi renforcés, conformément à son mandat, dans les limites de ses ressources existantes...».

12. Le Groupe des PMA reconnaît l'importance du Fonds d'affectation spéciale de la CNUCED en faveur des PMA pour le financement d'activités de coopération technique et de renforcement des capacités dans ses pays, ainsi que pour le succès de la mise en œuvre du Programme d'action d'Istanbul. Tout en appréciant les contributions versées à ce Fonds, il demande aux partenaires de développement de les augmenter et de veiller à l'application du Programme d'action d'Istanbul.

13. Les problèmes des PMA sont, par nature, transversaux. Le présent exposé de position concorde avec celui du Groupe des 77 (G-77) et de la Chine mais il soulève quelques questions additionnelles qui doivent être examinées tout particulièrement du point de vue des PMA. Il présente ce que le Groupe attend de la treizième session de la Conférence.

II. Principes

14. Le Groupe des PMA souligne l'importance d'instaurer un développement solidaire et durable. Il souhaite que les principes directeurs énoncés dans le Programme d'action d'Istanbul sous le titre «*Un partenariat renouvelé et renforcé en faveur du développement*» soient pris en compte dans le débat sur le thème et les thèmes subsidiaires de la treizième session de la Conférence. Les principes, tels qu'ils sont énoncés dans le Programme d'action d'Istanbul, sont notamment les suivants:

- a) Prise en main et direction par les pays;
- b) Approche intégrée du processus de développement des PMA;

- c) Partenariat et solidarité authentiques manifestés par un appui international renforcé et des mécanismes de soutien appropriés;
- d) Priorité accordée aux résultats et au renforcement de la responsabilité mutuelle et de l'efficacité de la coopération au développement;
- e) Paix et sécurité, développement et droits de l'homme, en tant que fondements de la sécurité et du bien-être collectif;
- f) Équité à tous les niveaux;
- g) Droit pour les PMA de se faire entendre et d'être représentés dans le système économique international;
- h) Équilibre entre rôle de l'État et considérations liées aux marchés.

15. Le Programme d'action d'Istanbul recense *huit domaines d'action prioritaires*:

- a) Renforcer les capacités productives (services d'infrastructure, science, technologie et innovation, énergie, et développement du secteur privé);
- b) Agriculture, sécurité alimentaire et développement rural;
- c) Commerce;
- d) Produits de base;
- e) Développement social et humain (éducation et formation, population et soins de santé primaires, développement des jeunes, habitat, eau et assainissement, égalité des sexes et autonomisation des femmes, et protection sociale);
- f) Crises multiples et nouveaux défis (chocs économiques, changements climatiques et préservation de l'environnement, réduction des risques de catastrophe);
- g) Mobilisation de ressources financières pour le développement et le renforcement des capacités (mobilisation des ressources intérieures, aide publique au développement, dette extérieure, investissement étranger direct, envois de fonds des migrants);
- h) Bonne gouvernance à tous les niveaux.

16. Les domaines d'action prioritaires recensés dans le Programme d'action d'Istanbul font ressortir clairement divers aspects des difficultés auxquelles les PMA se heurtent en matière de développement. En comprendre les tenants et les aboutissants sera utile pour répondre aux besoins des PMA dans ce domaine. Le Groupe considère que ces préoccupations devraient être intégrées dans le thème et les thèmes subsidiaires de la treizième session de la Conférence et examinées dans le cadre des travaux préparatoires et de ceux de la Conférence.

17. S'agissant du thème principal – «Une mondialisation centrée sur le développement: vers une croissance et un développement équitables et durables» –, le Groupe considère qu'une mondialisation juste, meilleure et solidaire est une mondialisation centrée sur le développement.

18. La mondialisation a eu un effet transformateur, avec ses avantages et ses inconvénients. L'augmentation des flux internationaux de biens, de services, de capitaux, d'idées et de personnes a été l'un des moteurs de l'activité économique mondiale de ces trente dernières années. L'économie mondiale a profondément changé pendant cette période. Même au cours des quatre années écoulées depuis la douzième session de la Conférence tenue à Accra, des changements ont eu lieu, tels qu'il s'en produit à l'échelle d'un siècle. C'est pourquoi la Conférence doit travailler sur la base d'une nouvelle réalité,

en analyser les causes profondes, et trouver des solutions utiles et durables aux problèmes qui continuent de se poser et à ceux qui apparaissent.

19. Le Groupe cherche donc à renforcer le consensus sur le développement et à élaborer de nouvelles solutions concrètes pour les PMA en ces temps de crises multiples. Il espère que le processus préparatoire sera constructif et ouvert. Le Programme d'action d'Istanbul ayant affirmé que le renforcement des capacités productives était un multiplicateur de développement, il faudrait que le partenariat international, renouvelé et renforcé, accorde la priorité à cette question afin de favoriser la transformation structurelle et la diversification économique des PMA. Dans le cadre de cette démarche, il faudrait reconnaître la nécessité de ménager aux PMA la marge d'action qui leur est nécessaire pour piloter des politiques de développement qu'ils se sont appropriées et qui sont adaptées à leurs besoins.

20. Outre les propositions déjà formulées, le Groupe des PMA souhaiterait que les questions ci-après figurent dans les résultats de la Conférence au titre du thème et des thèmes subsidiaires pertinents:

a) **Le rôle de l'État:** L'expérience a montré que le démantèlement des obstacles au commerce et la non-intervention des pouvoirs publics dans l'économie n'est pas la bonne solution pour les PMA faibles et pauvres. L'intervention sans précédent des gouvernements occidentaux sur les marchés financiers rappelle qu'un État efficace est une condition préalable au bon fonctionnement des marchés et au développement d'un secteur privé dynamique. Si le Groupe croit qu'un système commercial multilatéral fonctionnel, universel, réglementé, ouvert, non discriminatoire et équitable peut contribuer au règlement des problèmes particuliers des PMA, il estime que l'État doit jouer le rôle développementiste qui est le sien pour atténuer les imperfections et les dysfonctionnements du marché et gérer les externalités;

b) **Commerce des services:** Le commerce des services est l'un des grands secteurs dans lesquels les PMA peuvent avoir des avantages comparatifs. Il convient toutefois de mieux les mobiliser. Pour ce faire, il faudrait que tous les PMA bénéficient d'un ensemble de mesures préférentielles spéciales, dans tous les secteurs et modes de fourniture qui les intéressent du point de vue des exportations, en particulier en ce qui concerne le mouvement temporaire des prestataires de services. L'accent devrait être placé sur le tourisme, les télécommunications, le génie logiciel, l'hydroélectricité et d'autres domaines où un pays dispose d'un avantage comparatif et compétitif. Le Groupe des PMA espère bénéficier de l'expertise, de l'expérience et des ressources de la CNUCED pour progresser dans le domaine du commerce des services;

c) **Droit de propriété intellectuelle:** Bien que l'article 66.2 de l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC) fasse obligation aux pays développés membres de l'OMC d'assurer le transfert de technologie vers les PMA, la disposition est restée inapplicable en raison des ambiguïtés de l'instrument. La treizième session de la CNUCED est l'enceinte qui convient pour rappeler aux partenaires de développement les engagements qu'ils ont pris et les convaincre de les mettre en pratique. Il est urgent de rendre obligatoires la divulgation des sources pour les ressources génétiques et les savoirs traditionnels connexes du pays d'origine pour tous les produits et le consentement préalable pour leur utilisation et le partage des avantages. Il faudrait que la promotion des compétences et des capacités autochtones des PMA dans tous les processus de renforcement de la production soit une priorité. La mise en place d'un mécanisme institutionnel visant à faciliter ces activités, associée à un mandat clair, est nécessaire pour tirer les bénéfices dans ce secteur;

d) **Protectionnisme commercial:** La participation des PMA aux marchés internationaux est négligeable malgré toutes les interventions faites à ce jour. Les produits de base sont prédominants dans le commerce de marchandises du Groupe. Les partenaires

commerciaux développés ne sont pas seulement réticents à ouvrir leurs marchés à tous les produits des PMA en franchise de droits et hors contingent, ils leur imposent aussi de nouveaux obstacles, contraires aux engagements qu'ils ont pris. Les obstacles non tarifaires introduits à la faveur des biens environnementaux et des produits sensibles, de l'écoétiquetage et des nouvelles normes privées sont autant de mesures qui faussent le commerce et freinent les exportations des pays en développement et des pays les moins avancés. La treizième session de la CNUCED devrait analyser ces obstacles et proposer des moyens d'élargir l'accès aux marchés, en éliminant toutes ces mesures qui faussent le commerce et en veillant à une participation active et concrète utile des PMA;

e) **Premiers résultats:** Le Groupe des PMA considère que les mesures en leur faveur – application sans réserve de l'accès aux marchés en franchise de droits et hors contingent, règles d'origine correspondantes, dérogation à la clause NPF pour les services et «avancées» concernant le coton – devraient faire l'objet d'un accord en vue de résultats rapides à la huitième Conférence ministérielle prévue en décembre. Cet ensemble de mesures constituera un message important adressé par la communauté internationale qui s'est engagée à soutenir les PMA, en permettant à la moitié d'entre eux de répondre au critère de reclassement d'ici à 2020. L'obtention de résultats rapides est jugée indispensable à tout progrès de la communauté internationale vers la mise en œuvre du Programme d'action d'Istanbul;

f) **Transfert de technologie:** La technologie est devenue un moteur de développement économique et de transformation structurelle. Le transfert de technologies appropriées et productives dans les secteurs de l'agriculture, du tourisme, de la distribution et des services financiers modernes contribue à renforcer les chaînes de valeur. Le Groupe souligne la nécessité d'entreprendre, à titre prioritaire, une analyse des lacunes et des capacités en vue d'établir une banque des technologies et un mécanisme d'appui à la science, à la technologie et à l'innovation pour aider les PMA à accéder aux technologies indispensables et à les utiliser, comme convenu dans le Programme d'action d'Istanbul. Le Groupe des PMA considère que la treizième session de la Conférence est une formidable occasion de débattre et de formuler des propositions sur la manière de mettre la technologie au service des pays les moins favorisés et les moins avancés;

g) **Sécurité alimentaire et énergétique:** L'instabilité des prix des aliments et de l'énergie soulève de nouveaux défis. Elle touche d'une manière disproportionnée beaucoup de PMA. La hausse des prix des denrées, les pénuries alimentaires et les problèmes de sécurité énergétique ont des conséquences politiques et socioéconomiques étendues pour la sécurité et la stabilité du monde en développement, et même du monde développé. Un milliard d'êtres humains – soit un sur sept – se couchent tous les soirs le ventre vide. C'est une honte pour l'humanité et pour le progrès, au XXI^e siècle. Si les choses continuent ainsi, la sécurité alimentaire et la sécurité énergétique risquent d'être les questions centrales des décennies à venir. L'édition 2011 du rapport phare publié par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Fonds international de développement agricole (FIDA) et le Programme alimentaire mondial (PAM), intitulé *L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde 2011*, dresse un tableau accablant de la faim qui n'est pas prête de reculer; selon ce rapport, même si les OMD étaient réalisés d'ici à 2015, quelque 600 millions d'habitants des pays en développement resteraient sous-alimentés, surtout à cause de l'instabilité des prix alimentaires et de leur niveau élevé. Le Groupe des PMA est fermement convaincu que le centre international de l'agriculture dédié aux PMA devrait être mis en place rapidement, et estime que la treizième session de la Conférence devrait accorder à ces questions une attention suffisante pour en examiner les causes profondes;

h) **Facilitation du commerce:** La facilitation du commerce est d'une importance vitale pour tous les PMA et les pays en développement sans littoral. Les investissements d'infrastructure, tels que les transports, la communication, l'énergie, le

transfert de technologie et autres, sont une condition préalable à l'amélioration de la productivité et de la capacité d'offre des membres les plus faibles de la communauté mondiale. Le développement devrait être intégré par les partenaires de développement dans toutes les initiatives d'aide au commerce. La part des PMA dans le système commercial mondial est négligeable. Une approche globale du cadre juridique multilatéral relatif à la facilitation du commerce en vue d'appuyer le renforcement des capacités et l'assistance technique en faveur de tous les pays en développement serait facile à mettre en place;

i) **Efficacité de l'aide:** L'aide étrangère demeure un élément essentiel du développement économique des PMA. Son utilité a été reconnue pour faire face à l'augmentation des besoins de développement et remédier à la faiblesse de l'épargne intérieure et de l'accès aux mécanismes de financement. Il est très préoccupant de constater que ceux qui ont le plus de besoins n'obtiennent pas de ressources pour y répondre. Toutefois, le débat devrait avant tout servir à corriger ces défaillances et à permettre à l'aide d'atteindre les personnes démunies. Les principaux problèmes qui se posent sont les suivants: a) le détournement de l'aide et les flux financiers illicites à destination des pays développés; b) une aide mal orientée en fonction de mauvaises priorités; c) une part substantielle de l'aide publique au développement (APD) contourne les mécanismes publics, notamment les procédures nationales en matière de plan et de budget. L'écart qui se creuse entre les engagements pris et l'aide versée est également un sujet de préoccupation;

j) **Gouvernance financière mondiale:** Il faut veiller à ce que les PMA puissent faire entendre leur voix et être représentés au sein de la gouvernance financière mondiale afin que les décisions qui sont prises correspondent mieux aux réalités qui sont les leurs et soient effectivement mises en œuvre. La gouvernance des institutions de Bretton Woods doit être réformée, étant donné que le système s'est révélé incapable d'anticiper les crises et d'intervenir en temps voulu pour proposer des mesures visant à atténuer les crises financières. Le Groupe des PMA estime que le moment est venu de revoir la structure de la gouvernance économique mondiale. Le monde est dans une situation nouvelle qui appelle des idées nouvelles. Lors des débats de la CNUCED, il serait bon d'examiner les éléments du système économique mondial qui doivent être soumis à des réformes supplémentaires, dont la finance mondiale, ainsi que l'avenir du système commercial multilatéral, en particulier dans ses relations avec les autres piliers du système économique mondial. Il est absolument indispensable de mettre l'accent sur le rôle central de l'Organisation des Nations Unies dans le système économique mondial et la prise de décisions économiques au niveau international;

k) **Migrations et développement:** Les migrations humaines font partie de la mondialisation. L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) y voit la tendance majeure du XXI^e siècle. Il est important d'inclure les migrations dans le programme et de les mettre en relation avec le développement et le renforcement des capacités productives. Les travailleurs migrants contribuent à l'économie de leur pays de destination et de leur pays d'origine. La treizième session de la CNUCED devrait insister sur la nécessité de protéger les droits de ces travailleurs afin d'aboutir à l'élaboration de lois propres à éviter qu'ils ne soient traités d'une manière injuste et discriminatoire et d'accélérer la contribution des migrations au développement;

l) **Jeunesse et développement:** La jeunesse est un atout et un avantage manifeste des PMA – près d'un cinquième de la population de ces pays appartient à la tranche des 15-24 ans qui, selon la définition de l'ONU, constitue la jeunesse. Ces jeunes qui sont les créateurs, les innovateurs et les dirigeants de demain, sont l'avenir des PMA. Toute réflexion sur le développement devrait se concentrer sur la manière de les amener à y participer et, ainsi, éviter la déstabilisation liée à l'explosion démographique de la jeunesse.

Seule leur participation à des activités constructives permettra de prévenir leur radicalisation;

m) **Agriculture, PME et économie rurale:** L'agriculture et les petites et moyennes entreprises (PME) sont l'épine dorsale de la plupart des économies des PMA, en particulier des économies rurales, et des créateurs d'emplois potentiels. Pendant des années, l'agriculture a pâti des erreurs d'orientation des PMA qui ne lui ont pas accordé l'attention voulue. La part d'APD allouée à l'agriculture est en effet tombée à 3,8 %, contre des niveaux records supérieurs à 10 % dans les années 70. Nous devons renverser cette tendance pour assurer une vie meilleure à la forte population rurale des PMA – 70 % de la population de ces pays vivent dans les villages;

n) **Changements climatiques et développement:** Le problème le plus déroutant de notre époque est celui des changements climatiques. Ils frappent en effet d'une manière disproportionnée les PMA qui sont les pays qui contribuent le moins, voire pas du tout, au réchauffement climatique. Les changements climatiques menacent d'annuler certains des acquis du développement (Programme d'action d'Istanbul, par. 99). Pour mettre en place des mesures d'adaptation, d'atténuation et de remise en état, les PMA ont besoin d'une assistance substantielle, sous la forme de moyens financiers adéquats et d'un transfert de technologie. Le Groupe des PMA estime que la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20), qui aura lieu au début de l'an prochain, devrait intégrer pleinement les dispositions du Programme d'action d'Istanbul dans son document final et insister sur le renouvellement et le renforcement des engagements en vue d'assurer le développement durable des PMA;

o) **Application:** Il existe déjà pléthore de déclarations, plans de travail, directives et mécanismes de coordination bien documentés et bien conçus. C'est dans la mise en œuvre que les lacunes sont flagrantes. Le Groupe des PMA souhaiterait que toute cette activité se traduise en actes concrets. Nous avons plus besoin d'actions concertées menées en coopération que jamais. En ces temps difficiles, les responsables politiques doivent faire preuve d'initiative; il ne suffit plus de réagir. Seules des actions concrètes contribueront à la création d'une économie mondiale *forte, stable et équilibrée*.

21. Enfin, les PMA demeurent le groupe de pays le plus vulnérable. Le respect des engagements qui ont été pris en leur faveur dans le passé, dont la réalisation des buts et des objectifs du Programme d'action d'Istanbul, permet d'ouvrir des perspectives. Pour le Programme d'action d'Istanbul, ce sont les PMA qui sont responsables au premier chef de leur développement, mais ils ne pourront pas s'acquitter de cette tâche sans appui extérieur. L'objectif primordial du Programme d'action est de surmonter les problèmes structurels qui se posent aux pays les moins avancés afin d'éliminer la pauvreté, d'atteindre les objectifs de développement définis sur le plan international et de permettre à la moitié de ces pays de répondre aux critères de reclassement d'ici à 2020.

22. Aujourd'hui, les PMA doivent à tout prix veiller à l'application intégrale, rapide et effective du Programme d'action d'Istanbul, avec l'appui renouvelé et renforcé de la communauté internationale, afin de réaliser les objectifs qui y sont énoncés.

23. La treizième session de la Conférence est l'occasion à la fois de mener une réflexion et de mettre concrètement l'accent sur l'APD, le commerce, l'investissement, la dette et le transfert de technologie, qui sont essentiels aux efforts de développement nationaux et internationaux. Les infrastructures sont vitales pour toute économie. Un puissant réseau d'infrastructures matérielles appropriées est indispensable si l'on veut renforcer les capacités de l'État, attirer de nouveaux investissements, promouvoir le développement économique et s'intégrer dans l'économie mondiale. Il est très préoccupant que les PMA demeurent les parents pauvres de l'investissement, comme le montre le *Rapport sur l'investissement dans le monde, 2011*, publié par la CNUCED. Le Groupe des PMA veut

que la treizième session de la Conférence insiste sur l'importance et sur la nécessité d'augmenter les investissements pour renforcer les capacités de l'État et créer un environnement propice à l'investissement dans les secteurs et les infrastructures productifs. Cela contribuera aussi à renforcer la capacité de résilience à long terme des PMA qui seront en mesure d'atténuer les effets des crises et de faire face aux chocs économiques. La treizième session de la Conférence devrait s'employer à faire des PMA des pays de destination attirants pour l'investissement. Cela nécessite une approche intégrée de l'investissement, de l'assistance technique et du renforcement des capacités.

24. La treizième Conférence de la CNUCED peut contribuer d'une manière efficace à la sensibilisation, à la diffusion de l'information et aux actions de plaidoyer en faveur des PMA. Le Groupe des PMA estime qu'il est nécessaire de mettre davantage l'accent sur les problèmes de plus en plus nombreux auxquels ces pays sont confrontés et dont la plupart viennent d'ailleurs. La treizième session de la Conférence devrait débattre de ces problèmes.

25. Le Groupe de PMA tient à saluer les efforts de la CNUCED qui a été la première à s'intéresser aux obstacles structurels entravant les PMA sans jamais cesser de défendre leur cause. Il aurait été impossible d'obtenir la reconnaissance internationale de la catégorie des PMA sans son appui inlassable, pour lequel le Groupe lui exprime sa sincère gratitude. Le Groupe estime que le mandat original de la CNUCED doit être renforcé et réorienté, compte tenu de l'évolution et de la complexité de l'environnement politique et économique.

26. Dans ce contexte, le Groupe des PMA attend avec intérêt la treizième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement qui se tiendra à Doha, en avril 2012, et les travaux qu'il mènera avec ses partenaires afin que le développement devienne une réalité pour les milliards de personnes qui vivent dans les pays pauvres.
